



Envoyé en préfecture le 27/10/2023

Reçu en préfecture le 27/10/2023

Publié le

ID : 085-218502946-20231026-05E1023-DE

S'LO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : 05e-10-23

TARIFS MUNICIPAUX

: REDEVANCE

ASSAINISSEMENT

2024

L'an deux mille vingt-trois, le 26 Octobre, le Conseil Municipal de la Commune de LA TRANCHE SUR MER dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Serge KUBRYK, Maire.

Nombre de conseillers municipaux : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : le 20 Octobre 2023

PRÉSENTS :

M. Serge KUBRYK, Maire - M. Jacques GAUTIER, 1^{er} adjoint – Mme Béatrice PIERRE, 2^{ème} adjoint - M. Jean-Claude ESCALBERT, 3^{ème} adjoint – Mme Marie-Dominique ROBIN, 4^{ème} adjoint, Mme Marie-France LACROIX, Mme Monique BOUSSAUD, M. Michel SIRE, M. Pierre-Jacques CARLES, M. Christian NOLLEAU, M. Pierre DILLANGE, Mme Sylvia FREMIT, Mme Christelle CHARRIER, Mme Alexandra DERVIN, M. Gérard THIBAUD, Mme Dominique RATHOUIN-LALLEMENT, Mme Beate REINHARDT, et M. Eric BRONNER, Conseillers Municipaux.

EXCUSÉS :

Mme Nathalie GUÉRIN donne pouvoir à M. Serge KUBRYK ;

M. Philippe BRULON donne pouvoir à M. Jacques GAUTIER ;

Mme Georgette CLAVÉ donne pouvoir à Mme Marie-Dominique ROBIN.

ABSENTS :

M. Jacques FLATIN et M. Jean-Jacques LEJEUNE.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Pierre-Jacques CARLES est désigné secrétaire de séance.

Rapporteur : Mme PIERRE

Vu la demande de Vendée Eau, gestionnaire du réseau de distribution d'eau potable et en charge de la facturation de la redevance assainissement par le biais de son délégataire la société SAUR,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer les tarifs 2024 de la redevance assainissement,

La Commission des Finances propose de fixer l'abonnement et le prix du m³.



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **fixe** les tarifs 2024, comme suit :
 - o Abonnement : 20 € HT
 - o Prix du m³ : 0.8526 € HT

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.
Affiché le 30/10/2023.

Le Maire,


Signé et lu en séance par Serge Kubryk
Date de signature : 27/10/2023
Qualité : Maire de La Tranche sur Mer

Le secrétaire de séance,


Pierre-Jacques CARLES